

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE VALLOIRE  
SÉANCE DU JEUDI 10 AVRIL 2025

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 10

Représentés : 3

Absents : 2

Date de convocation : 4 avril 2025

Date d'affichage : 4 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix avril à 19 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre ROUGEAUX, Maire.

**Étaient présents :** ROUGEAUX Jean-Pierre – RETORNAZ Dominique – RIVAS Natacha - RETORNAZ André – MAGNIN Carine – GRANGE Guy - RAMBAUD Marie-Pierre – FEUTRIER Stéphanie - GRANGE Michel – ROCHARD Sophie

**Étaient représentés :** MARTIN Jean-Marie (donne procuration à RETORNAZ Dominique) – POIROT Marie (donne procuration à RIVAS Natacha) - RETORNAZ Lénaïck (donne procuration à ROCHARD Sophie)

**Étaient absents :** CLAPPIER Pascal – GIRAUD Nicolas

**Madame ROCHARD Sophie est désignée secrétaire de séance.**

**Délibération n° 25-04-052**

**Objet : Budget annexe eau-assainissement : approbation du budget primitif 2025**

Rapporteur : Natacha Rivas, adjointe au maire.

Le projet de budget primitif (BP) annexe eau-assainissement pour 2025 a été présenté lors de la Commission des finances du 3 avril dernier.

C'est ainsi que je vous demande de vous prononcer sur le budget primitif annexe eau-assainissement pour l'année 2025, arrêté comme suit :

	DÉPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	1 198 824.68 €	1 198 824.68 €
Section d'investissement	1 094 894.47 €	1 094 894.47 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 293 719.15 €</b>	<b>2 293 719.15 €</b>

Le conseil municipal,  
Vu le code général des collectivités territoriales,  
Vu l'avis favorable de la Commission des finances en date du 3 avril 2025,  
Où l'exposé de Madame Rivas,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE

➤ d'approuver le budget primitif annexe eau-assainissement pour l'année 2025 comme suit

	DÉPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	1 198 824.68 €	1 198 824.68 €
Section d'investissement	1 094 894.47 €	1 094 894.47 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 293 719.15 €</b>	<b>2 293 719.15 €</b>

Ont signé au registre les membres présents  
Copie conforme  
Le Maire,  
Jean-Pierre ROUGEAUX



Acte certifié exécutoire  
Transmission en Préfecture : 11/04/2025

Publication : 11/04/2025

Valloire, le 11/04/2025

Le Maire,  
Jean-Pierre ROUGEAUX.

